



VARENNES

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 707-156

**À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 707-156**

**Règlement 707-156 modifiant le règlement de zonage 707 afin de permettre l'usage
« École de conduite pour véhicules de classe 1, 2 ou 3 » dans les zones I-207, I-208
et I-227**

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Que le conseil municipal, lors d'une séance générale tenue le 6 novembre 2023 a adopté le premier projet de règlement numéro 707-156 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
2. Qu'une assemblée de consultation aura lieu le **27 novembre 2023 à 19 h** en la salle du conseil de la Maison St-Louis, située au 35, rue de la Fabrique, Varennes. Au cours de cette assemblée publique, le maire et la greffière adjointe des Services juridiques et greffe expliqueront ce projet de règlement, énonceront les conséquences de son adoption et entendront les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.

3. **Objet et secteur visé par ce projet de règlement :**

Modifications au règlement de zonage 707 afin de permettre l'usage « École de conduite pour véhicules de classe 1, 2 ou 3 » dans les zones I-207, I-208 et I-227.

Article 1 :

Ajout de l'usage « École de conduite pour véhicules de classe 1, 2 ou 3 » comme usage principal.

Zone concernée : I-207

Zones contiguës : A-205; I-208; A-210; A-211; C-220; I-221; I-223

Article 2 :

Ajout de l'usage « École de conduite pour véhicules de classe 1, 2 ou 3 » comme usage principal.

Zone concernée : I-208

Zones contiguës : A-205; A-206; I-207; C-209; A-210; A-211; I-227; C-228

Article 3 :

Ajout de l'usage « École de conduite pour véhicules de classe 1, 2 ou 3 » comme usage principal.

Zone concernée : I-227

Zones contiguës : A-206; I-208; C-209

L'illustration des zones peut être consultée à la suite du présent avis.

4. Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

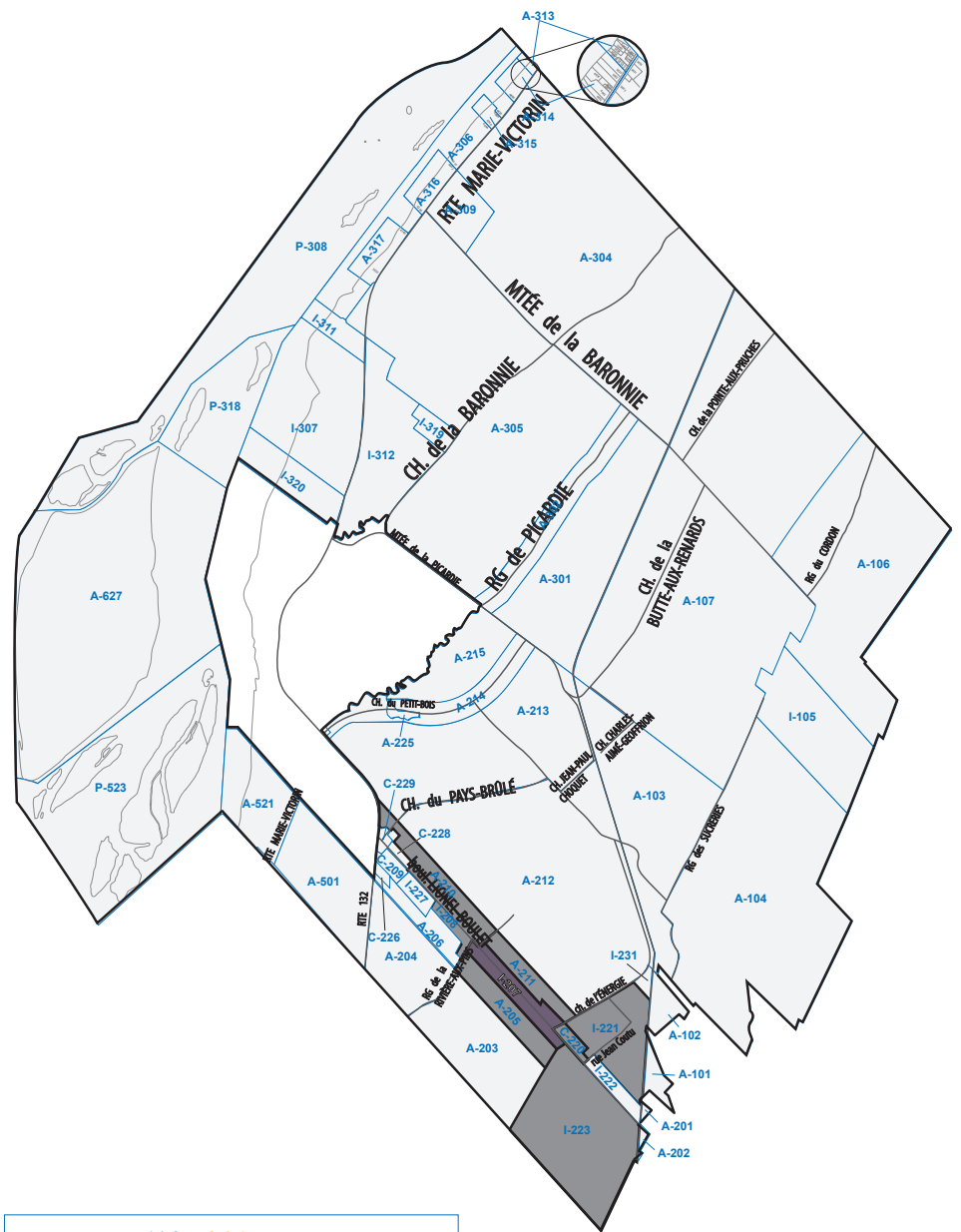
5. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 8 novembre 2023.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,



M^{me} Mylène Rioux, OMA



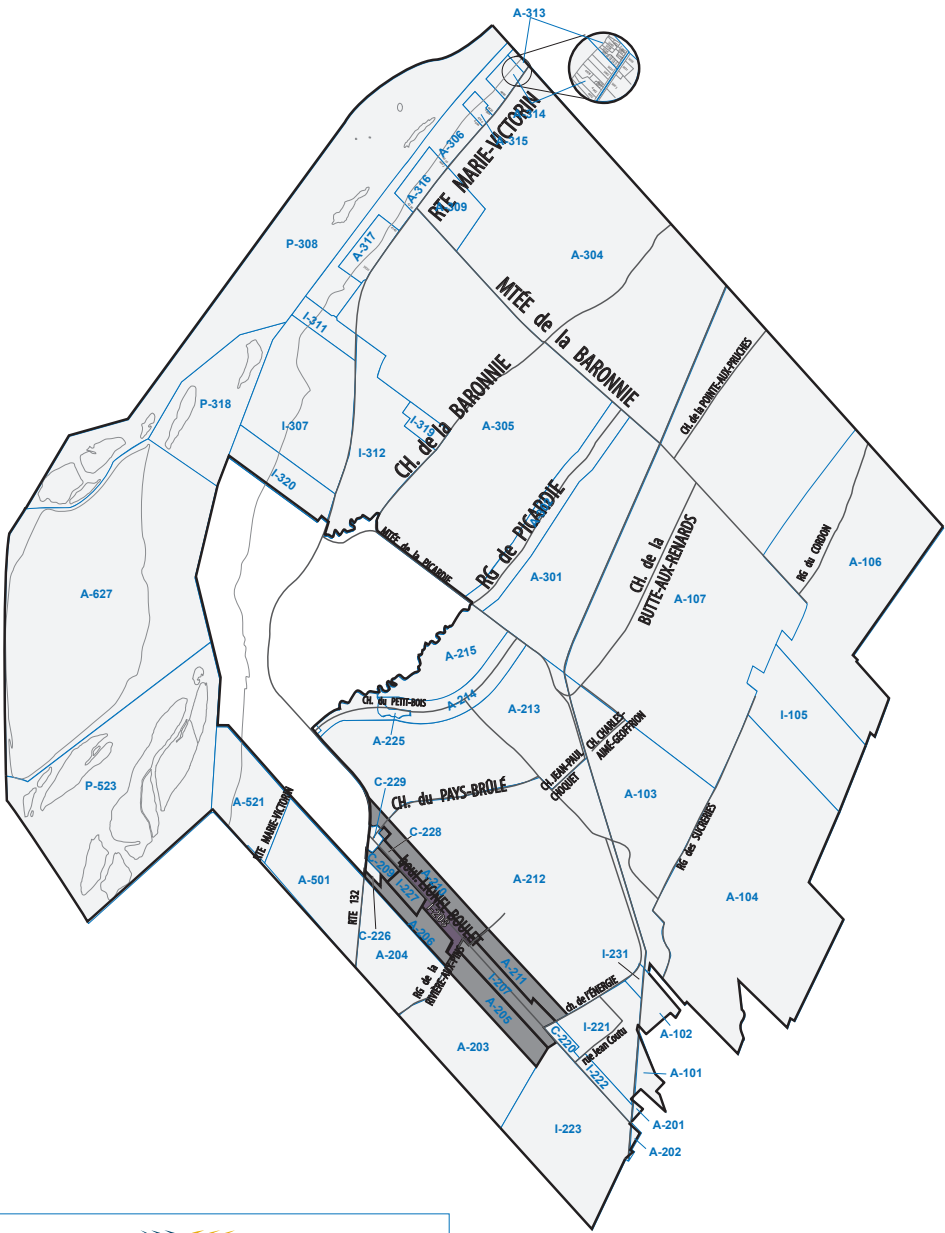
VARENNE

Règlement de zonage 707-156
article 1

 zone concernée

 zones contiguës

Novembre 2023





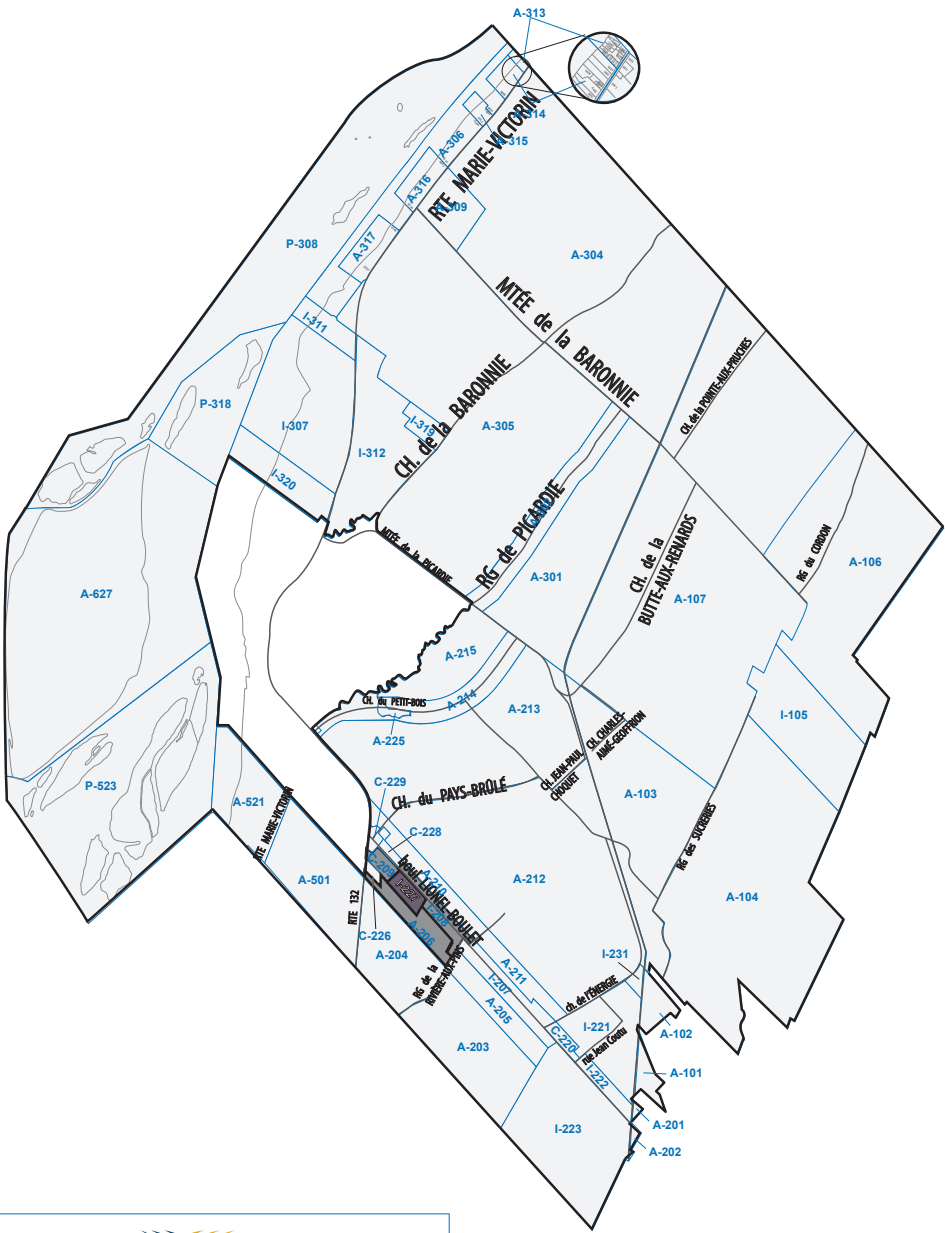
VARENNES

Règlement de zonage # 707-156
article 2

zone concernée

zones contiguës

Novembre 2023





VARENNES

Règlement de zonage # 707-156
article 3

zone concernée

zones contiguës

Novembre 2023